



## Secrétaire du CHSCT-Ministériel « **MAGUILLES BLUES** »

Le 5 juillet 2016, les membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun aux ministères étaient appelés à renouveler le mandat de son Secrétaire démissionnaire pour cause de cessation d'activité. Pour mémoire, le sortant, issu de la CGT, avait vu son mandat reconduit par les membres du CHSCT-M, sauf les représentants FO, afin qu'il poursuive son activité jusqu'à sa retraite... Cette première élection était surprenante voire choquante et induisait une conception du mandat syndical plus proche de la captation que de la démocratie. Pour autant, vu le contexte, nous étions en droit de l'analyser comme une dérive personnelle liée à la peur de reprendre une activité professionnelle... La bureaucratie existe !!!

C'est donc sereinement que nous présentions pour FO la candidature de Thierry IVA, CEE des TPE, membre du CHSCT-M et représentant FO pour l'ensemble de la Fonction Publique de l'État à la Commission centrale HSCT du Conseil supérieur de la Fonction publique.

Vu la composition du CHSCT-M, les fédérations syndicales y siègent en fonction de leur représentativité réelle constatée à l'issue du scrutin du Comité Technique Ministériel :

- FEETS FO, 1<sup>er</sup> syndicat, 2 sièges,
- FNEE CGT, 2<sup>ème</sup> syndicat, 2 sièges,
- UNSA DD, 3<sup>ème</sup> syndicat, 2 sièges,
- UFEM CFDT, 4<sup>ème</sup> syndicat, 1 siège.

FSU et Solidaires ne sont pas assez représentatives pour avoir 1 siège.

Mais nous n'avions pas envisagé que des manœuvres dans les couloirs étaient intervenues au préalable à l'instigation de la Direction de la FNEE-CGT pour contrarier l'expression des personnels qui ont placé FO en première position dans nos ministères. Ainsi se sont présentés aussi un candidat pour la CGT et un candidat pour la CFDT, permettant à l'UNSA de jouer les bons offices et de porter ses voix sur le candidat de la Direction de la FNEE-CGT.

C'est volontairement que nous dénonçons ces faits car ils sont en total contradiction avec les combats communs que nous menons avec la CGT et ses militants tant au niveau ministériel pour préserver nos ministères, leurs services et établissements, leurs agents et leurs moyens qu'au plan interprofessionnel notamment durant ces derniers mois contre la loi « travail ».

A la FEETS FO, nous nous sommes toujours efforcés de respecter les choix des personnels et de ne pas tomber dans des pratiques nauséabondes aux relents politiques, rebattant les cartes une fois les élections passées en trahissant nos mandants. La Direction de la FNEE CGT semble prendre d'autres orientations... Espérons dans l'intérêt des personnels que ce ne soit qu'une péripétie car depuis 1994 nous avons été en mesure de construire l'unité d'action dans le respect de chacun en faisant fi des pratiques bureaucratiques.

Paris, le 16 juillet 2016

**Contact : Jean HEDOU, Secrétaire général au 01.44.83.86.20**